

LICENCE PROFESSIONNELLE - COMPTABILITÉ CONTRÔLE ET AUDIT (CCA)



Crédit : 60 ECTS Code LP12500A

Niveau d'entrée : Bac + 2

Niveau de sortie : Bac + 3

Public concerné et conditions d'accès

Auditeurs ayant déjà commencés un parcours comptable et souhaitant approfondir leurs connaissances de manière à pouvoir soit continuer en Master CCA, soit continuer en DCG (équivalence de certaines UE), soit intégrer un cabinet d'expertise comptable en tant que collaborateur, soit intégrer une entreprise aux services comptables, contrôle de gestion et ou direction financière.

Pré requis :

- Avoir l'un des deux BAC + 2 suivants : DUT GEA (option Finance Comptabilité) ou BTS Comptabilité Gestion

- Pour tous les auditeurs titulaires d'un diplôme BAC+2 autre que ceux cités : il est impératif de valider deux UE de remise à niveau : l'UE CFA 040 (Ex : CFA 043 et 044 «Gestion comptable et fiscale de l'entreprise».

Les auditeurs ayant validé ces pré-requis, retireront un dossier de candidature auprès du secrétariat de leur centre

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette licence professionnelle est de permettre aux auditeurs d'acquérir des compétences mais surtout une vision exhaustive des besoins en gestion comptable et financière nécessaires au pilotage d'entreprises de taille moyenne.

Ceci suppose que les auditeurs soient capables :

- D'établir des états financiers et de savoir les utiliser à des fins d'analyse et de gestion,
- D'élaborer des outils de gestion pertinents adaptés aux PME industrielles et de services à la fois pour la mesure des coûts et le pilotage des performances économiques et financières,
- De devenir des Hommes du dialogue de gestion au service des dirigeants dans le cadre de la prise de décision et de l'évaluation des résultats.

Conditions de délivrance du diplôme

Obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sur l'ensemble des UE, stage et projet tutoré inclus. **Les UE sont coefficientées de 1 à 3, la moyenne doit être égale à 10/20.**

Toute UE dans laquelle la moyenne des notes est supérieure ou égale à 10/20 est capitalisable (sans capitalisation de point) et donne lieu à délivrance d'une attestation en ce sens si la Licence ne peut pas être délivrée. Une seconde session est organisée 3 mois après la première pour les auditeurs n'ayant pas obtenu la Licence Professionnelle. Pour cette seconde session, seules sont repassées les UE où la moyenne de 10/20 n'a pas été obtenue.

Justifier d'une expérience d'un an dans la spécialité ou d'un an hors spécialité plus un stage de 3 mois minimum dans le domaine.

Description de la formation

	Description de la formation	ECTS	Planning
@ CFA115	Comptabilité financière des sociétés	16 ECTS	
@ CFA120	Comptabilité approfondie de l'entreprise		
@ CCG101	Comptabilité et contrôle de gestion Initiation I	8 ECTS	
@ CCG102	Comptabilité et contrôle de gestion Initiation II		
@ GFN108	Gestion de trésorerie et relations banques-entreprises	6 ECTS	
@ ANG300	Anglais professionnel	6 ECTS	
UACF01	Projet tutoré	12 ECTS	
UACF02	Expérience professionnelle ou stage	12 ECTS	

@ Cours également disponible en ligne (Ile-de-France)

@ Cours également disponible en ligne (Région)

ECTS : Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

CFA115 - Comptabilité financière des sociétés

Crédits : 8 ECTS

Public concerné et conditions d'accès

Cadres et collaborateurs de services comptables et financiers ainsi que de contrôle de gestion. Auditeurs du Cnam préparant le diplôme de « Responsable Comptable » ou la licence professionnelle « gestion comptable et financière des PME » ou le certificat de compétence «Contrôle de gestion». Pré-requis : très fortement conseillés : Cette UE s'inscrit dans une poursuite d'étude après un DUT G.E.A. (option FC) ou un BTS en comptabilité et Gestion des organisations. Pour toutes autres formations il est nécessaire d'avoir obtenu, au préalable, l'UE CFA040 (ex 043-044) «Gestion comptable et fiscale de l'entreprise».

Objectifs pédagogiques

- Analyser les impacts comptables et financiers des opérations de financement liées à la création et à la vie des sociétés (constitution, croissance et difficultés),
- Réaliser une analyse financière des états financiers (choisir, construire les outils adaptés et rédiger une analyse circonstanciée)
- Analyser les impacts comptables et financiers des opérations fiscales.

Contenu de la formation

- Partie 1. Comptabilité des sociétés (50%)
Constitution des sociétés (rappels)
Répartition des résultats (y. c avec dividendes relatifs à des actions préférentielles) et les systèmes de rémunération globale (participation, intéressement).
Evaluation (analyse comparée de la méthode patrimoniale, de la méthode d'actualisation par les flux de trésorerie et de la méthode des multiples. Introduction à la notion de goodwill).
Variations de capital : analyse approfondie des augmentations de capital - par apports en nature et en numéraire, par incorporation de réserves et par incorporation de créances - et des réductions de capital (et coup d'accordéon) mettant en évidence les enjeux financiers et de pouvoir (maîtrise effective du rôle des DA et DS)
Emprunts indivis (rappels et VAN de financement), effets de levier.
- Partie 2. Analyse financière des comptes annuels (40%)
Analyse des performances et des risques (notamment de défaillance) pour des PME
Apports et limites des différentes approches théoriques d'analyse financière (liquidité, fonctionnelle) (SIG avec retraitements, autofinancement, analyse du bilan) en intégrant notamment l'approche de la Banque de France (FIBEN), Etude des flux de trésorerie (ETE) et première approche du tableau de flux de l'ordre des EC et de la Banque de France, Accent mis sur la rédaction d'une analyse financière contextualisée
- Partie 3. Impacts comptables de l'imposition des sociétés (10%)

CFA120 - Comptabilité approfondie de l'entreprise

Crédits : 8 ECTS

Public concerné et conditions d'accès

Pré-requis : cours CFA010 « Comptabilité et gestion d'entreprise », CFA040 « Gestion comptable et fiscale de l'entreprise », CFA030 « Comptabilité et gestion de l'entreprise ». Avoir suivi ou suivre en parallèle le cours CFA115 de « Comptabilité financière des sociétés »

Objectifs pédagogiques

Développer, approfondir et actualiser les connaissances en comptabilité financière pour les PME et comprendre les bases de la comptabilité de groupes (consolidation) de PME.

Contenu de la formation

- Première Partie : Difficultés comptables
- Introduction
- Droit comptable : sources de la réglementation comptable, normalisation, harmonisation et organisation des règles comptables en France
- Comptabilité approfondie
- Capitaux propres et passifs : définitions, différenciation des capitaux propres et du passif financier, différenciation des capitaux propres et de la situation nette selon le PCG, différenciation du passif externe : passif financier, passif non financier, provisions et passifs éventuels
- Actifs et charges : définitions et évaluation initiale des immobilisations corporelles et incorporelles ; immobilisations corporelles (distinction immobilisation corporelle/charge), immobilisations incorporelles (frais d'établissement, frais de développement, logiciels, sites Internet), frais d'émission d'emprunt ...

- Principes d'évaluation : conventions d'évaluation (IASB), évaluation postérieure à la date d'entrée selon le PCG [- les actifs autres que les immobilisations incorporelles, corporelles et stocks, - les immobilisations incorporelles, corporelles (approche par composants des immobilisations corporelles, dépréciation (principes) des immobilisations corporelles et incorporelles, hors UGT), opérations en devises (emprunts/ prêts, opérations commerciales, opérations particulières en devises selon le PCG : créances douteuses, ajustements de la provision pour pertes de change)...
Seconde Partie : Consolidation et IFRS

- Principes d'évaluation
- Principes de comptabilisation : le processus de comptabilisation (selon les IFRS) et la notion de fait générateur (IAS 18/principes et PCG), opérations de location (IAS 17 /principes, analyse selon le PCG : contrat de crédit-bail souscrit à l'origine, achat et cession d'un contrat de crédit-bail, opérations de cession-bail), opérations dépassant la période comptable ou l'exercice (IAS 18 et IAS 11 /principes, analyse selon le PCG : méthodes de l'achèvement et l'avancement dans le cas des contrats bénéficiaires)
- Comptabilité des groupes de PME (selon le référentiel français CRC 99-02) : dispositif réglementaire, ensemble consolidé, méthodes de consolidation, principaux retraitements et éliminations de consolidation (hors impôts différés), écart d'acquisition, écarts d'évaluation, élimination des titres des sociétés consolidées et partage des capitaux propres, établissement du bilan et du compte de résultat consolidés, consolidation par paliers et consolidation directe

CCG101 - Comptabilité et contrôle de gestion : Initiation I

Crédits : 4 ECTS

Objectifs pédagogiques

Comprendre l'articulation comptabilité générale, comptabilité de gestion et contrôle de gestion
Comprendre les objectifs et principes fondamentaux du contrôle de gestion et de la comptabilité de gestion
Maîtriser les objectifs, les principes fondamentaux, les intérêts et les limites des différentes méthodes de calcul de coûts : coûts complets (par centres d'analyse et ABC), coûts partiels (coûts variables, coûts spécifiques, coût marginal...), imputation rationnelle des charges fixes et coût cible

Contenu de la formation

Thème principal : comprendre et maîtriser les fondamentaux de la comptabilité de gestion
Introduction au contrôle de gestion : Finalités du contrôle de gestion et de la comptabilité de gestion, articulation contrôle de gestion et comptabilité de gestion, concepts clés de la comptabilité de gestion, typologie des coûts...
Méthode du coût complet par centres d'analyse

- Objectifs et principes fondamentaux de la méthode
- Principales étapes de la méthode
- Traitement des charges indirectes : Répartitions primaire et secondaire des charges indirectes sans et avec prestations réciproques
- Calcul des coûts complets aux différents stades du processus de production : coût d'acquisition et stocks, coût de production et stocks, coût hors production, coût de revient et résultat
- Intérêts et limites : comprendre les subventions croisées

• Approfondissements : prise en comptes des en-cours de production et des produits joints

Méthode du coût complet par activités (méthode ABC) :

- Objectifs et principes fondamentaux de la méthode ABC
- Principales étapes de la méthode ABC
- Intérêts et limites : mise en perspective de la méthode des coûts complets par centres d'analyse et de la méthode du coût complet par activité
- Approfondissement : l'ABM comme prolongement de la méthode ABC

Méthode de l'imputation rationnelle des charges fixes :

- Objectifs et principes fondamentaux de l'imputation rationnelle des charges fixes
- Principales étapes de l'imputation rationnelle des charges fixes

Les principales méthodes de calcul des coûts en coûts partiels :

- Objectifs, principes fondamentaux, intérêts et limites
- Méthode des coûts variables
- Méthode du coût spécifique
- Méthode des coûts directs
- Les indicateurs d'analyse du risque d'exploitation : seuil de rentabilité, seuil d'indifférence, marge de sécurité, levier d'exploitation...
- Politique des prix : élasticité prix, prix optimum, zone de profitabilité
- Le Coût marginal
- Objectifs et principes fondamentaux du coût marginal
- Le Coût cible :
- Objectifs et principes fondamentaux du coût cible
- Principales étapes de la méthode du coût cible
- Intérêts et limites
- Approfondissement : l'analyse de la valeur

CCG102 - Comptabilité et contrôle de gestion : Initiation II

Crédits : 4 ECTS

Public concerné et conditions d'accès

Pré requis : CCG101

Objectifs pédagogiques

Comprendre l'articulation contrôle de gestion et processus budgétaire
Connaître les différentes étapes de la démarche prévisionnelle, en comprendre les finalités et les limites
Maîtriser les différentes méthodes permettant l'élaboration des 3 principaux budgets opérationnels (budget des ventes, budget des approvisionnements, budget de la production)
Comprendre le rôle du contrôleur de gestion dans le processus budgétaire

Contenu de la formation

Thème principal : Les fondamentaux du processus budgétaire
Introduction : finalités, principes et limites du processus budgétaire
Budget des ventes et techniques de prévision des ventes : les différentes approches mobilisées pour l'élaboration des prévisions des ventes, les prévisions des ventes et l'analyse tendancielle, les prévisions des ventes en présence de phénomènes de saisonnalité : prévisions basées sur la tendance et les coefficients saisonniers, les prévisions en milieu incertain.
Budget de la production et techniques de prévision de la production : les enjeux de l'optimisation de la production, la détermination d'un programme de production optimal en présence de deux produits : forme canonique, représentation graphique / la détermination d'un programme de production optimal dans le cas d'un facteur rare de production : la détermination d'un programme de production optimal et la méthode du simplexe , l'ordonnement de la production : PERT, METRA GANTT
Budget des approvisionnements et techniques de prévision des approvisionnements : les enjeux de la gestion des approvisionnements et des stocks , les trois grandes catégories de coûts liés à la gestion des stocks et des approvisionnements (coût de lancement, coût de possession et coût de rupture), la gestion des stocks d'alerte, de sécurité, les méthodes de suivi de stocks (20-80 (Pareto), ABC), le modèle de Wilson et ses adaptations, la budgétisation des approvisionnements
Le processus budgétaire : synthèse, articulation des différents budgets, particularités des budgets des services généraux, les principes de la méthode BBZ (Budget Base Zéro), les difficultés liées à la mise en oeuvre du processus budgétaire

GFN108 - Gestion de trésorerie et relations banques-entreprises

Crédits : 6 ECTS

Public concerné et conditions d'accès

Public niveau bac+3 avec des connaissances préalables en économie et comptabilité, ayant suivi ou acquis le niveau de l'UE GFN139. Exercer une activité professionnelle de préférence en rapport avec la matière financière.

Objectifs pédagogiques

Négocier et contrôler les conditions bancaires. Elaborer un budget de trésorerie.
Connaître et maîtriser les mécanismes d'équilibrage d'une trésorerie à court terme.
Gérer une trésorerie de groupe et les outils de couverture du risque de taux.
Cartographier les solutions de trésorerie et points clés de lutte contre la fraude, bonnes pratiques.
Partager des retours d'expériences / cas pratiques d'optimisation.

Contenu de la formation

- Les missions du trésorier et le cash management
- Les relations banques/entreprises, les moyens de paiements, la négociation et le contrôle des conditions bancaires
- Les placements de trésorerie, les financements et la gestion des risques de taux, avec un focus sur la désintermédiation
- Les systèmes d'information et la gestion prévisionnelle